

Municipalité de Franklin
1670 route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0
T: 450-827-2538 / F: 450-827-2640
www.municipalitedefranklin.ca



MOT DU MAIRE

Embauche Direction générale – Nous avons récemment procédé à l'embauche de Simon St-Michel au poste de Directeur général.



Simon St-Michel
Nouveau directeur général

Le processus de sélection s'est échelonné sur quelques semaines et, au terme de nombreuses entrevues suite à la réception de plusieurs candidatures, nous avons retenu ce candidat pour son parcours dans la fonction publique fédérale, ses excellentes aptitudes en communication et ses remarquables réalisations dans le monde municipal.

Son entrée en poste est prévue le 19 avril. C'est donc avec enthousiasme que nous l'accueillons au sein de notre équipe. **Bienvenue Simon!**

FÊTE DES PATRIOTES – BUREAUX FERMÉS

Notez que les bureaux de la municipalité de Franklin seront fermés à l'occasion de la Fête des Patriotes du lundi 23 mai 2022.

LA VENUE DU PRINTEMPS TANT ATTENDU

La saison d'hiver commence à s'essouffler de plus en plus au fil des semaines. Elle étire notre patience à chaque nouvelle journée de froid intense, de poudrerie et de chute de neige.

Mais, de meilleurs jours s'annoncent avec le début de températures plus agréables et la venue des premiers bourgeons, symboles d'éveil et de renaissance d'une nature verdoyante et productive.

Lise Machabée



Crédit photos : Mme Lise Machabée.



Sutton

PIERRE SÉGUIN

Courtier immobilier résidentiel

Je m'occupe du tout!

514.609.4412

pseguin@sutton.com

INFOS MUNICIPALES

PROJETS À VENIR EN 2022

- **Projet de remise à neuf d'un tronçon de 2,5 km du chemin Covey Hill** : De la frontière Est du territoire municipal au lieudit Ulchen, la chaussée du chemin Covey Hill et les fossés de drainage seront entièrement remis à neuf. Les travaux d'asphaltage auront lieu durant la saison estivale 2022.
- **Travaux de l'hôtel de ville** : Afin de répondre aux normes de sécurité des installations municipales et dans un souci de maintenir les infrastructures à long terme, la municipalité procèdera à des investissements de plus de 75 000\$ pour différents projets (réparation de la maçonnerie de la façade de l'hôtel de ville, installation d'une génératrice et aménagement d'une sortie de secours au deuxième étage).
- **Installation d'un système de climatisation au centre récréatif** : Le centre récréatif de St-Antoine-Abbé étant un lieu de rassemblement important pour les loisirs et en cas d'urgence, la climatisation de cet immeuble est une priorité avant l'arrivée des chaleurs estivales.
- **Aménagement de bureaux commerciaux dans la maison Bureau de poste de Franklin** : Le manque de locaux commerciaux est devenu un enjeu. Pour pallier aux besoins à court terme et dans un souci d'optimiser les investissements des dernières années, des rénovations permettront d'accueillir des PME dans la maison voisine de l'hôtel de ville d'ici l'automne 2022.
- **Refonte et traduction du site web de la municipalité** : Le site web de la municipalité doit être à l'image de sa population. Pour ce faire, l'agence de communication

Zel est mandatée pour modifier le site au goût du jour et offrir une version bilingue (anglais-français) aux internautes.

- **Analyse et étude des options du réseau égout/aqueduc** : L'engouement pour la municipalité pour la construction de nouvelles résidences est important depuis 2 ans. Dans un souci de respecter les capacités du réseau, il est donc prioritaire d'en analyser les limites et les options de mise à niveau. Les résultats de ces analyses seront accessibles au public dès que possible.
- **Remplacement des enseignes "Bienvenue" à l'entrée de la municipalité** : Le plan d'aménagement prévoit le remplacement des enseignes "Bienvenue" aux abords des routes numérotées, à raison d'une par année. En 2022, l'enseigne de la 209 à la limite St-Chrysostome/St-Antoine-Abbé sera remplacée.



Paniers de légumes biologiques disponibles de début juin jusqu'à la mi-novembre.



LES JARDINS DE LA RÉSISTANCE

coopérative de travail



2 OPTIONS : panier hebdomadaire ou aux deux semaines.
Horaire flexible pendant les périodes de vacances d'été.
Tous les produits proviennent de notre ferme à Ormstown.

1150 rang des Botreaux
Ormstown QC J0S 1K0 • 450-370-6782
panier.resistance@gmail.com

Info et inscription : www.cooplesjardinsdelaresistance.com/

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, 2555 rue du Parc à St-Antoine-Abbé à 19h30.

Prochaines séances :

- Lundi 2 mai 2022
- Lundi 6 juin 2022



OFFRES D'EMPLOI À LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

Veillez consulter le site internet municipal pour la description complète.

- Responsable du Service de l'urbanisme et de l'inspection
- Technicien(ne) en comptabilité

Pour les personnes intéressées, il suffit de faire parvenir votre curriculum vitæ par courrier électronique dg@municipalite.defranklin.ca

PLAN D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Franklin a récemment mis à jour son plan de mesure d'urgence. Vous pouvez le consulter en ligne via notre site Web, sous l'onglet **Services – Sécurité publique**.

Important : Inscription des clientèles vulnérables (service de garde en milieu familial, personnes à mobilité réduite, etc.). Communiquez avec la direction générale de la Municipalité pour vous inscrire au registre. Cet outil sera communiqué au service incendie afin d'améliorer la qualité des interventions en cas de situation d'urgence.

VACCINATION CONTRE LA RAGE

Vous souhaitez protéger votre chien ou votre chat contre la rage? Le samedi 21 mai, de 9h à 11h, rendez-vous au garage municipal (1570, route 202).

Judith Léger, vétérinaire de l'Hôpital vétérinaire Ormstown, vous y accueillera pour une clinique spéciale de vaccination.

Coût : 20\$ par animal

Ouvert à tous, résidents et non-résidents.



Bénévoles recherchés : Vous aimeriez offrir quelques heures de bénévolat pour cette activité? Nous avons besoin de deux personnes pour remplir les certificats et récolter les paiements. Manifestez votre intérêt auprès de la Municipalité au **450 827-2538**.

TAXES MUNICIPALES 2022

Vous recevrez, sous peu, votre compte de taxes municipales. Les dates d'échéance pour les paiements seront indiquées sur votre compte. Si vous n'avez pas reçu votre compte d'ici la mi-avril, communiquez avec la Municipalité.

Nous vous encourageons fortement à utiliser le paiement électronique via votre institution financière afin d'accélérer le traitement de votre demande. Nous offrons la possibilité que vous puissiez payer votre compte de taxes via la plupart des institutions financières. Si votre institution n'est pas sur la liste, veuillez communiquer avec la Municipalité pour nous en informer. Pour effectuer un paiement électronique, sélectionnez le fournisseur « Municipalité Franklin » et mentionnez le matricule (à 16 chiffres en incluant les « 0 ») figurant sur votre compte de taxes comme référence.

Il est toujours possible de nous faire parvenir vos chèques par la poste ou dans une enveloppe glissée dans la boîte aux lettres sécurisée à la porte de l'Hôtel de ville, de payer par téléphone avec une carte de crédit ou de payer en personne.



CUEILLETTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Une cueillette des gros rebuts aura lieu le jeudi 12 mai prochain avec la cueillette régulière de la semaine. Les matières volumineuses comprennent les objets d'usage domestique, les articles ou appareils ménagers dont les résidents désirent se départir. La collecte s'effectue devant votre propriété.

SERONT REFUSÉS : les déchets de construction, le plâtre, le gypse, le bois, les pneus ainsi que les pièces de véhicules.



RÈGLEMENT DE ZONAGE # 272

4.2.4. Abris temporaire

Les abris sont permis entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme de toile tissée ou de panneaux peints démontables.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Vous avez une piscine ou vous envisagez d'en installer une sur votre propriété ?

Veillez prendre note que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles adopté en 2010 vise toutes les piscines extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres), et ce, même si celles-ci ont été installées avant 2010.

Quelques dispositions du règlement

1. Les enceintes doivent avoir une hauteur minimale de 1,2 m, empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre entre les barreaux ainsi qu'entre le sol et le bas de l'enceinte, ne pas être conçues de manière à pouvoir être escaladées facilement.
2. Le mur d'un bâtiment (maison, garage, etc.) peut faire partie d'une enceinte sous ces conditions : ne pas avoir de porte permettant d'accéder directement à la piscine (possibilité d'installer une enceinte autour de la porte), ne pas avoir de fenêtres situées à moins de 3 m du sol sauf si leur ouverture est limitée de manière à ne pas laisser passer une balle de plus de 10 cm.
3. Toute porte d'une enceinte doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement et le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits, dont le côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte ou du côté extérieur de l'enceinte à au moins 1,5 m de hauteur.

Contrôle de l'accès

Piscine creusée ou semi-creusée : Elle doit toujours être entourée d'une enceinte.

Piscine hors terre ou démontable : Si la piscine hors terre est de moins de 1,2 m de hauteur ou si la piscine démontable est de moins de 1,4 m de hauteur, elle doit toujours être entourée d'une enceinte. Dans les autres cas, il n'est pas requis d'avoir une enceinte autour de la piscine. Cependant, s'il n'y a pas d'enceinte, il faut soit avoir une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement, avoir une plate-forme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte ou avoir une terrasse rattachée à la résidence et que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.

Appareils de fonctionnement

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine. Il faut donc les mettre à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte lorsqu'ils sont installés à l'extérieur de l'enceinte.

Pour plus de renseignements sur les normes à suivre, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité de Franklin au urbanisme@municipalitedefranklin.ca ou au 819-993-3244.

Il est obligatoire de se conformer à ce règlement avant le 1er juillet 2023.

PERMIS DE BRÛLAGE

La période pendant laquelle les permis de brûlage deviennent obligatoires étant maintenant effective (du 1er avril au 31 octobre), vous devez vous présenter à l'Hôtel de ville pour obtenir un tel permis. Ce permis, valide pour une période de 5 jours, vous permet de brûler feuilles et branchages. De plus, il vous protège par rapport à votre responsabilité civile advenant un sinistre, mais conditionnellement à l'absence de négligence de votre part, il va de soi. En contrepartie, le fait de ne pas être en possession d'un permis risque de coûter cher advenant une perte de contrôle engendrant des dommages. L'amende minimale règlementaire étant fixée à 500\$. Seuls les feux de camp, qui doivent être allumés dans un foyer spécialement conçu à cet effet, ne nécessitent pas de permis.

Un permis de brûlage étant gratuit, il est important de connaître certaines conditions prévues, le Règlement # 315 édictant notamment que :

- les matériaux appelés à être brûlés doivent être empilés ou placés en rangs à une hauteur maximale de 2,50 mètres (8.2 pieds);
- en tout temps, une personne d'au moins 18 ans doit être présente près de l'incendie afin de prévenir la propagation jusqu'à ce que l'incendie soit complètement éteint.
- s'assurer que le feu soit bien éteint avant de quitter les lieux.

De plus, il est fortement conseillé de ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vitesse du vent dépasse vingt kilomètres-heure (20 km/h), d'allumer le feu à moins de cinquante mètres (50m) de la végétation et de la forêt et par civilité, d'éteindre le feu lors d'une plainte de fumée incommodant le voisinage. Il est à noter que des modifications règlementaires sont en voie d'être adoptées en vue de « moderniser » le règlement et de nous assurer de son applicabilité.

SOUPER DE CRÊPES ANNUEL DU SERVICE INCENDIE

Date : Samedi 30 avril

Heure : Dès 16h30

Lieu : Vergers Hillspring
(1019, route 202, Franklin)

Billets en vente sur place

Suivez la page Facebook du service incendie pour tous les détails : <https://www.facebook.com/Pompiers-de-Franklin-Fire-Department-491495231386187>

Bienvenue à toutes et à tous!

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

Le samedi 14 mai 2022, entre 9h et 11h (ou jusqu'à épuisement des stocks), au Centre récréatif situé au 2555, rue du Parc. Premier arrivé, premier servi ! Merci aux Clubs 4H du Québec pour le don des arbres!



VENTE DE GARAGE

En vertu du Règlement #346, la prochaine vente de garage permise, d'une durée maximale de trois jours consécutifs, aura lieu lors de la fin de semaine de la Fête des Patriotes les 20-21-22 mai 2022.

ENTREPRISE DE CHEZ NOUS

DÉJÀ 1 AN POUR LE DÉPANNEUR CHEZ JULIE!



Ouvert depuis maintenant un an, ce dépanneur avec station d'essence de Saint-Antoine-Abbé prend les allures d'un grand magasin général et propose à ses visiteurs une variété impressionnante de produits et de services.

Situé au 4095, rue de l'Église, le Dépanneur chez Julie vous permet entre autres de découvrir plusieurs produits locaux et régionaux. L'endroit est idéal pour explorer quelques saveurs provenant des Vignoles des Gémeaux, des microbrasseries Barabas et Livingstone, de la boucherie Poirier, de la Boulangerie Grant, de l'Érablière Beaulieu et de la Ferme Aux Mille Cailloux, pour ne nommer que celles-ci.

Tout près de ces trouvailles, les traditionnelles rangées destinées aux produits d'épicerie côtoient un coin café, un comptoir de produits surgelés, des utilitaires 4 saisons (casquettes, bas, tuques) et des jouets pour enfants de fabrication québécoise.

Chez Julie, un comptoir de prêt-à-manger est également rempli, tous les lundis, de petits plats préparés. Des sandwiches frais, faits sur place, s'ajoutent quotidiennement aux options de repas sur le pouce. Charcuteries et breuvages divers complètent la section permettant d'assouvir tous les appétits.

Le dépanneur vous propose également un « coin fête » accueillant cartes de souhaits, papiers d'emballage et papeteries, ainsi qu'un espace destiné aux idées-cadeaux pour les festivités annuelles telles que la Saint-Valentin, la Fête des mères ou des pères et Noël, où vous trouverez par exemple des produits thématiques, des fleurs coupées, des articles personnalisés et des créations originales.

Pour les célébrations plus sucrées : bonbons, confiseries, produits glacés et les fameuses Slush Puppies sont également disponibles en belle quantité.

Le 1er avril, le Dépanneur chez Julie célèbre son 1er anniversaire; un moment gratifiant pour Julie Dumouchel, propriétaire du commerce très interpellée par le développement de la région et la qualité des services offerts aux résidents. Pour elle, les nombreuses heures de rénovation et les investissements consentis pour ramener ce commerce à la

vie en valaient vraiment la peine. Avec son dépanneur, elle souhaite maintenant poursuivre la tradition d'achat local et conserver une relation de proximité avec la communauté; des valeurs qui lui sont chères.

Une petite fringale? Besoin d'idées-cadeaux? Envie d'encourager des producteurs régionaux?

Passez voir Julie et son équipe dans ce milieu des plus convivial! Sourire et courtoisie y sont toujours gratuits!

Heures d'ouverture

En semaine : 6 h à 22 h

Fin de semaine : 7 h à 22 h

Horaires prolongés les soirs d'été

Vous aimeriez également voir votre entreprise apparaître dans nos prochains bulletins municipaux?

Faites-nous parvenir un texte d'une demi-page à info@municipalitedefranklin.ca. Nous ferons une sélection et afficherons les compositions retenues. La prochaine publication sera diffusée vers la mi-juin.

CONCOURS PHOTO

GAGNANT DU CONCOURS « PHOTO SIROP D'ÉRABLE »!

Félicitations à M. Adolphe Bourdeau, gagnant du concours, qui se mérite un certificat cadeau de 25\$ à la Boulangerie Chartrand! Dans ce magnifique cliché, M. Bourdeau initie son petit-fils Marc-Alexandre aux plaisirs du temps des sucres. Quel beau partage de traditions!



PROGRAMMATION ESTIVALE - 7 SPORTS

Inscriptions en cours pour les activités sportives organisées par l'équipe de 7 Sports qui auront lieu au Centre récréatif (2555 rue du Parc) cet été.



FRANKLIN DEK HOCKEY JUNIOR

7 juin au 2 août
Mar 17h40 . 4-5 ans
Mar 17h40 . 5-7 ans
Mar 18h40 . 7-10 ans
Mar 18h40 . 11-14 ans

+ Tournoi inter-ville
Fin de saison

130\$ + taxes
Chandail Inclus



INSCRIPTION

www.7sports.info/dekfranklin



FRANKLIN SOCCER

SAISON
15 juin au 3 août
Mer 17h40 . 2-4 ans
Mer 18h30 . 4-6 ans
Mer 19h30 . 7-12 ans

+ Match inter-ville
Fin de saison 7-12 ans

130\$ + taxes
Chandail Inclus



INSCRIPTION

www.7sports.info/soccerfranklin

ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Le 24 juin prochain, dans le cadre des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, plusieurs activités animeront la Municipalité de Franklin!

De l'après-midi jusqu'en soirée, petits et grands pourront célébrer grâce à une programmation des plus diversifiées : parade de vélos, jeux d'adresse, stations de maquillage, concours de dessins, jeux gonflables, kiosques de breuvages et de nourriture, alouette! Il y en aura pour tous les goûts!

Les traditionnels discours patriotiques et levée du drapeau seront évidemment de retour, ainsi que les défis très courus visant à découvrir, parmi nos citoyen(ne)s, les femmes et les hommes les plus forts de la saison!

Pour vous dégourdir, vous pourrez également rejoindre l'équipe de 7 Sports qui animera différentes activités sportives sur le terrain de DEK Hockey.

En soirée, une prestation musicale et des feux d'artifices permettront de prolonger les festivités.

La programmation complète et l'horaire seront dévoilés dans le bulletin municipal de juin et sur les réseaux sociaux.

Bénévoles recherchés

Le comité organisateur des activités de la Fête nationale est à la recherche d'un volontaire pour habiter la mascotte à différents moments le 24 juin, puis de bénévoles pour aider lors des étapes de montage et de démontage, puis pendant la journée.

Vous avez envie de soutenir ces activités et de donner un peu de temps à votre communauté?

Communiquez avec Lise Lechasseur : lechasseurl@csvt.qc.ca

CITOYEN IMPLIQUÉ - HOMMAGES À ADOLPHE BOURDEAU



La Municipalité de Franklin se joint à la conjointe d'Adolphe Bourdeau et à ses amis pour souligner son implication. Merci pour tout Adolphe !

Lorsque l'on m'a demandé d'écrire un texte pour décrire Adolphe et son implication dans la communauté, j'ai pensé demander l'avis de gens qui l'ont côtoyé... lorsque les textes se sont mis à me parvenir, j'ai tout de suite compris l'ampleur de ses interminables appels téléphoniques, nombreuses absences pour des réunions, des « il faut que j'aille

voir quelqu'un, quelque chose », les moments d'éveil la nuit pour me dire au matin : « ah j'ai pensé à quelque chose », les moments dans la lune parce que ses pensées étaient ailleurs.

Je partage avec vous ces quelques commentaires.

Ta conjointe, secrétaire, réceptionniste

Francine Bourdeau

« Je décrirais Adolphe comme une personne qui sait "dialoguer". Ses paroles reflètent toujours bien sa pensée et son vouloir de donner à la communauté, à son église et à la paroisse Saint-Viateur.

Merci Adolphe pour tout le temps de bénévolat que tu donnes! »

Diane Reid-Maheu

« Je retiens le nom et les actions d'un président d'assemblée tel un excellent chef d'orchestre : Monsieur Adolphe Bourdeau. Un très bon chef qui a su donner la mesure afin de permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même tout en étant en phase avec les besoins de la partition. »

Nicole Durivage

« Seigneur, tu as mis sur mon chemin un « fou » qui s'est engagé à fond dans sa mission, qui s'est oublié et qui s'est donné pour de vrai et jusqu'au bout. Il fut un atout précieux et important pour sa communauté chrétienne.

Seigneur, ce « fou » a su cultiver l'art de la gratuité de son cœur et aussi de son temps pour trouver des solutions afin de maintenir à flot l'ensemble de la paroisse St-Viateur. Seigneur, pardonnez-lui ses sautes d'humeur qui, plus souvent qu'autrement, étaient justifiées.

Seigneur, je te remercie de m'avoir donné la chance de côtoyer ce « fou ». Il fut pour moi un exemple de ténacité pour tout ce travail de géant.

Seigneur, pour tout ça, il mérite toute ta reconnaissance pour services rendus.

AMEN. »

Francine Maheu

« Un grand MERCI à toi Adolphe. Aujourd'hui, cher Adolphe, c'est à ton tour de te laisser recevoir une « petite tape sur l'épaule » pour te dire MERCI pour tout ce bénévolat accompli au sein de la communauté de St-Antoine-Abbé et de la municipalité de Franklin.

Je pense à toutes les heures passées pour la réussite de centaine d'activités. Exemple : la remise sur pied de la FADOQ, les nombreuses démarches pour l'organisation des soupers du cochon braisé. Ton implication pour l'église (6 ans) en tant que marguillier et 1 an comme président des marguilliers mérite également des remerciements. Entre autres, grâce à tes démarches, les cloches de l'église de St-Antoine-Abbé résonnent à nouveaux deux fois par jour.

Ta participation au comité des loisirs de la municipalité, l'organisation de la journée pour les travailleurs étrangers ont toujours fait partie de ton bénévolat. Je pourrais continuer longuement, mais je m'arrête ici. « Duff », tu es là avec toute tes expériences et tu sais les partager. Merci, merci, merci. Tu es un homme précieux, riche d'expérience et tu sais être là avec ton sens de l'humour. Merci Adolphe pour l'homme que tu es.

Merci également à ton épouse qui t'a épaulé tout au long de ces nombreuses heures de bénévolat. »

Suzanne Lussier

« Depuis plus de dix ans, M. Bourdeau est engagé comme responsable de l'Âge d'Or de St-Antoine-Abbé, des organisations scolaires et surtout comme marguillier et président d'assemblée de la Fabrique de la Paroisse St-Viateur, qui comprend les communautés de St-Antoine-Abbé, de Saint-Malachie d'Ormstown et de Saint-Louis-de-Gonzague. Son implication remarquable a permis depuis de nombreuses années les levées de fonds nécessaires pour garder l'Église de Saint-Antoine-Abbé ouverte et maintenir la beauté du cimetière local. Bien connu dans ce milieu de vie, on fait appel à lui comme personne-ressource pour plusieurs organisations.

La détermination de M. Bourdeau est connue et appréciée. Il s'engage avec passion dans les dossiers qui lui sont confiés et sait se rallier à plusieurs personnes pour enrichir l'aspect communautaire de la vitalité du milieu. Le bénévolat fait partie de son ADN et mérite d'être grandement reconnu. »

André Lafleur, ptre

Vicaire général

« Adolphe est une personne exceptionnelle à connaître et à côtoyer.

Quand il s'investit dans un projet, il remplit sa mission jusqu'au bout en y mettant toute l'énergie possible. Il est responsable de beaucoup d'activités dans la municipalité ce qui fait que tout le monde le connaît et l'apprécie.

Bien qu'il soit presque parfait, il a pourtant un seul tout petit défaut soit celui d'être très bavard (il adore jaser les gens qu'il rencontre et prendre de leurs nouvelles). Nous désirons profiter de l'occasion pour te remercier pour tout le temps que tu donnes et ce, sans compter les heures, à notre merveilleuse municipalité.

Merci encore. »

Nancy et Mathieu

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Yves Métras
Maire



Marc-André Laberge
Siège #1



Lyne Mckenzie
Siège #2



Simon Brennan
Siège #3



Mark Blair
Siège #4



Nathaniel St-Pierre
Siège #5



Éric Payette
Siège #6



PLUS
pour le
QUÉBEC

À votre service !

Claude
DeBellefeuille
Députée de Salaberry-Suroît

Pour me joindre
450 371-0644 | 1 866 561-0544 (sans frais)
106, rue Saint-Jean-Baptiste
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1Z8
claude.debellefeuille@parl.gc.ca



**Vous désirez joindre un membre du personnel?
Faites-le par courriel :**

Maire : maire@municipalitedefranklin.ca

Direction générale : dg@municipalitedefranklin.ca

Administration : reception@municipalitedefranklin.ca

Finances : comptabilite@municipalitedefranklin.ca

Inspecteur : urbanisme@municipalitedefranklin.ca

Travaux publics : voirie@municipalitedefranklin.ca

Loisirs et communications : communication@municipalitedefranklin.ca

Conception et impression du bulletin: Les Publications Municipales Inc.
Correction de la version anglaise : Mme Kelly Elder